ELECTIONS LEGISLATIVES des 23 et 30 Novembre 1958

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Circonscription de SEDAN-VOUZIERS

Mes chers Concitoyens,

Le scrutin d'arrondissement que j'ai toujours demandé et voté à l'Assemblée Nationale va enfin permettre au député de concentrer son activité sur une région à la mesure d'un homme.

Plus que jamais, il importera désormais que le député, unique représentant d'une circonscription, soit à la disposition de tous.

Vous savez que j'ai toujours tenu à conserver le contact le plus étroit avec les Ardennais de toutes les opinions et de toutes les catégories sociales.

Sur le plan économique, j'ai été parmi les premiers à attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur la nécessité d équiper les Ardennes, dans le domaine agricole comme dans le domaine industriel, afin de mieux les préparer au Marché Commun, dont j'ai signalé les dangers possibles pour notre région.

J'ai pu par mon action personnelle arracher les crédits nécessaires pour certaines réalisations.

Beaucoup reste encore à faire.

Aussi les mois qui viennent sont-ils d'une importance énorme, car selon ce qui sera fait notre avenir sera engagé pour de longues années sans qu'on puisse revenir sur les décisions qui vont être prises.

C'est parce que je connais à la fois les hommes et les problèmes que je crois pouvoir être encore utile à ceux que je représente depuis dix ans.

Les Arrondissements de Sedan et de Vouziers sont les plus menacés de notre département. C'est à leur seul avenir que j'entends me consacrer librement si vous me continuez votre confiance.

Mais il faut dégager les moyens nécessaires pour faire cette politique.

C'est pour cela que je demanderai que les dépenses improductives ou exagérées qui sont actuellement effectuées dans certains secteurs soient ramenées à un niveau supportable.

Depuis 1956, je n'ai pas changé. Je pense toujours qu'il faut terminer au plus vite, c'est-à-dire par des moyens libéraux de compréhension réciproque, la guerre d'Algérie qui fait couler le sang, éloigne de leur travail productif de jeunes Français, provoque l'augmentation de la vie, ruine nos finances et nécessite de nombreux impôts dont nous aurons connaissance après les élections.

Les efforts actuels du Chef du Gouvernement pour aboutir à la paix doivent être soutenus contre ceux qui l'ont appelé parce qu'ils croyaient s'en servir.

En dépensant chez nous une petite part de ce que nous gaspillons sur toute la surface de la terre nous pouvons assurer la prospérité de notre Pays, c'est-à-dire plus de sécurité et de bien-être pour les travailleurs de la ville et des champs.

Les indemnités de chômage constituant une charité provisoire, nous devons accéder à la justice sociale par le plein emploi.

Il y a, en France, assez de besoins pour occuper tous les travailleurs

Tels sont les grands principes qui, selon moi, doivent déterminer la politique de notre Pays :

LA PAIX en Algérie et dans le Monde.

L'EQUIPEMENT ET LA MODERNISATION de la France industrielle et agricole.

C'est seulement si ces deux objectifs essentiels sont ratifiés par les électeurs que pourront être résolus les problèmes sociaux les plus urgents :

Logement ;

Réforme de l'Enseignement ;

Dommages de Guerre ;

Allocations aux Vieux ;

Retraites et Pensions des Anciens Combattants, Victimes civiles, Victimes du travail, etc...

Vous me connaissez suffisamment pour savoir que je répugne à toute démagogie. Je ne vous ferai pas de vaines promesses.

Si vous me renouvelez votre confiance, je continuerai à lutter de toutes mes forces, dans des conditions qui seront difficiles, pour faire triompher les solutions qui me paraissent ouvrir à notre Pays un avenir meilleur.

Comme par le passé, je resterai à la disposition de tous pour défendre les causes justes.

J'attends donc votre suffrage avec confiance.

Guy DESSON

Maire de Grandpré,
Conseiller Général,
Député sortant,

Candidat Socialiste indépendant

Remplaçant éventuel :

Gabriel DELATTRE

Ancien Député de Sedan.

IMPRIMERIE COMMERCIALE DE "L'ARDENNAIS" — 11-1958